



Vu dans les médias

**JUILLET
2026**

Les élus votent une hausse de 20 % du tarif de l'eau

CONSEIL COMMUNAUTAIRE L'augmentation conséquente de la facture de l'eau a fait réagir l'opposition de gauche, qui est montée au créneau en déplorant les conséquences de cette décision sur les ménages les plus vulnérables.

C'est un conseil communautaire qui, jusqu'à la 36^e délibération, n'aura pas fait beaucoup de vagues. La 37^e, plus prompte à déchaîner les foudres, portait sur la hausse du prix de l'eau. Une mesure que combattent depuis deux décennies les irréductibles membres du Collectif de l'eau, qui ont assisté avec attention à la première partie de la séance plénière, après que la délibération a été ajournée en décembre dernier. Certains arboraient des pancartes : "Pour l'eau, le juste prix", "Pour une autre tarification" ou encore "Augmentation = manque d'anticipation". Comme pour leur donner raison, Patrick Sandevioit, l' élu (DVD) en charge de cette délégation, a amorcé son discours en évoquant les longues années au cours desquelles l'exercice du mandat précédent (dont il faisait partie) a laissé de côté le dossier. "Depuis 2013, la part communautaire n'a pas évolué", regrette-t-il. Ce qui conduit logiquement à un boom soudain et conséquent du prix de l'eau. Plus 20% sur la facture d'eau

(= 0,31 € HT/m³) et l'assainissement (0,29 € HT/m³), à partir du 1^{er} août, c'est donc l'augmentation qui a été annoncée ce lundi 29 juin, alors que l'on constate pourtant "une hausse significative du volume d'eau consommé par l'ensemble des usagers".

Des prix dans la norme

Si la partie eau englobe les communes gérées par le Grand Avignon en délégation, à savoir Sauveterre, Pujaut, Villeneuve, les Angles, Mourières-les-Avignon, Jonquerettes, Avignon, Roquemaure et les Angles, la hausse de l'assainissement concerne bien les 16 communes de l'agglomération. Pour une famille de quatre personnes consommant environ 180 m³ par an, l'augmentation s'élève à 116 € par an. Pour l'eau potable, l'évolution est de l'ordre de 58 € par an, soit moins de 5 € par mois. Pour l'assainissement, cela représente 58 € par an, soit moins de 5 € par mois. Néanmoins, Patrick Sandevioit se veut rassurant : si cette hausse est significative, elle reste globalement inférieure - ou du moins comparable -



La délibération sur la hausse de la facture eau avait été ajournée lors du conseil communautaire de décembre dernier. / PHOTO PHILIPPE DAUPHIN

aux tarifs pratiqués dans plusieurs collectivités voisines. "Les comparaisons réalisées à l'échelle régionale montrent que plusieurs villes comme Nîmes, Cavillon, Carpentras, Montoux ou encore Toulon affichent déjà des niveaux tarifaires supérieurs pour des consommations similaires (sur la base d'une facture de 120 m³), relative-t-il.

La mesure a évidemment fait grincer les dents de l'opposition de gauche.

La gauche grondé

Là, où l'insoumise Mathilde Louvain a évoqué "des pénalités de retard exorbitantes, au détriment des ménages les plus pauvres", Rémy Blanc (PCF) a fustigé une double sanction, car "confrontées à l'augmenta-

tion, les familles modestes seront moins disposées à pouvoir payer et donc davantage pénalisées car elles ne sont pas dans les délais". David Fournier (PS), lui, aurait souhaité qu'il y ait des paliers en fonction des revenus tandis que Marie-Anne Bertrand, de L'Après, ne comprend pas pourquoi "le service public paie le prix de la mauvaise gestion de

Suez". Rebondissant sur les critiques, les élus de l'exécutif ont rappelé que malgré les hausses des redevances, les personnes en difficulté financière peuvent toujours bénéficier des chèques eau, destinés à alléger leur facture (le montant de l'attribution en 2025 était de 165 000 €). La délégation de service public (DSP) étant votée à se terminer en 2027, reste à savoir si la gestion de l'eau passera en régie publique. "Ce sujet sera traité en son temps", balaise Patrick Sandevioit. L'urgence est aujourd'hui au changement des canalisations vieillissantes, que le vice-président liste dans une longue litane. Exemple marquant : "Le centre pénitentiaire d'Entraigues va ouvrir et on n'est pas fchus de raccorder la prison au système d'assainissement. Cela coûte 800 000 € au résidu, dont 500 000 € pris en charge par l'Etat, il faut impérativement qu'on commence les travaux."

Malgré 10 votes contre, la délibération a été adoptée à près de 85%.

Sidonie DAVENEL
sdavenel@laprovence.com

Grand Avignon

La facture d'eau s'annonce plus salée pour les habitants de l'agglomération

Ajournée en décembre dernier, la délibération portant sur la hausse de 20 % des tarifs de l'eau et de l'assainissement a finalement été votée lors du conseil communautaire de ce lundi 29 juin, à la salle polyvalente de Montfavet. Une mesure jugée nécessaire afin de pouvoir investir dans la modernisation et l'entretien des réseaux.

La délibération était dans les tuyaux depuis la fin de la mandature précédente mais, loin de faire l'unanimité, elle avait été écartée en décembre dernier. Représentée lors du conseil communautaire de ce lundi 29 juin, la hausse de 20 % des tarifs de l'eau et de l'assainissement a finalement été adoptée par le Grand Avignon malgré le rejet de la gauche qui voit dans cette mesure, qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} août, un « coup de semonce » social. « Et ce n'est pas acceptable au regard de la situation économique de notre territoire », souligne l'élu communiste avignonnais Rémy Blanc.

« Ces tarifs n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis 2019 »

« C'est effectivement douloureux et on aurait préféré ne pas avoir à présenter ce genre de délibérations, mais on n'a plus le choix », déplore Patrick Sandevor.



Parmi les 52 délibérations à l'ordre du jour du conseil communautaire de ce 29 juin, celle de la hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement a beaucoup fait parler. Photo J.B.

voir (divers droite), le vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement, tout en rappelant que « ces tarifs n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis 2019, malgré les augmentations des dépenses liées à l'inflation sur tous les marchés et les obligations réglementaires de la collectivité ». Sans oublier que « l'on constate, depuis plusieurs années, une baisse significative des volumes facturés à l'ensemble des usagers ». Et donc des recettes nécessaires à l'agglomération afin de pouvoir investir dans la modernisation et l'entretien des réseaux. Une remarque qui n'a pas manqué de faire réagir dans les rangs des conseillers communautaires, certains,

comme Rémy Blanc, allant jusqu'à parler de « non-sens politique et écologique », « des conduites vertueuses » se voyant ainsi sanctionnées. Avant que l'élu avignonnais Anne-Sophie Rigault (RN) ne renchérisse : « Je crois me souvenir qu'en 2018, il nous avait été demandé de voter une augmentation des tarifs de l'eau en justifiant cette hausse par le fait que ça allait inciter les usagers à faire davantage attention à la ressource eau. Et aujourd'hui, vous nous dites que c'est parce que les recettes sont justement en baisse, parce que les volumes consommés par les usagers sont moindres, que le banquier n'est pas content et qu'il faut voter une nou-

velle hausse des taxes... »

Ainsi, si l'évolution de la redevance pour l'eau ne concerne en réalité que huit des 16 communes gérées par le Grand Avignon, à savoir Roquemaure, Sauverette, Pujaut, Villeneuve-lez-Avignon, Les Angles, Avignon, Morières-les-Avignon et Jonquerettes, c'est bien l'ensemble de l'agglomération qui va être impacté par l'augmentation du tarif de l'assainissement.

« Il y a des décisions qui auront dû être prises et qui ne l'ont pas été »

« Vous demandez donc 20 %, mais vous auriez pu aussi très

bien faire le choix d'un rattrapage de 1,5 à 2 % par an... », interpelle encore Anne-Sophie Rigault. « On est tous d'accord là-dessus, lance Patrick Sandevor. On aurait dû augmenter, comme il était prévu dès le départ, chaque année les tarifs. Xavier Belleville, qui était le vice-président en charge des finances, et moi-même tirons le signal d'alarme depuis trois ans en disant que nous allons droit dans le mur, que nous n'allons plus avoir les ressources nécessaires pour pouvoir fonctionner... » Il y a des décisions qui auraient dû être prises et qui ne l'ont pas été, ajoute alors Olivier Galzi (divers droite), le président du Grand Avignon. Aujourd'hui, nous allons faire la démonstration que nous avons une collectivité qui est désormais alignée et responsable. »

« Les besoins identifiés dans le cadre du plan prévisionnel d'investissements, en lien avec les projets des communes, sont de l'ordre de 6 millions d'euros par an pour l'eau potable et de 7 millions et demi pour l'assainissement, poursuit Patrick Sandevor. Saut que pour cette année, on est tout juste en capacité d'en faire un million et demi pour l'eau et un million et demi pour l'assainissement. Donc nous avons dû annuler des travaux en 2026... » Et la question se pose pour 2027 et pour les années suivantes... », s'insinue-t-il.

■ Jennifer Blouquet

Le collectif de l'eau mobilisé en marge du conseil



Les membres du collectif de l'eau en compagnie de quelques élus communautaires. Photo J.B.

« On veut payer le juste prix de l'eau ! Mobilisés, comme à leur habitude, devant la salle polyvalente de Montfavet en amont du conseil communautaire, les membres du collectif de l'eau, sans pour autant

« être opposés à une augmentation des tarifs », déplorent le fait d'être mis « devant le fait accompli. On demande aux administrés de payer plus sans leur expliquer pourquoi ». Et d'appeler à ce que la mesure

« soit socialement acceptable, avec un « accompagnement des usagers », notamment par un aménagement des pénalités de retard et un assouplissement du mécanisme des chèques eau.

Concrètement, quel impact sur l'usager ?

● **Tarifs pour une consommation de 120 m³/an**
Pour une consommation moyenne de 120 m³ par an (volume moyen de référence nationale), la hausse représente 78 euros par an : 39 euros par an pour l'eau potable, soit un peu plus de 3 euros par mois, idem pour l'assainissement.

● **Tarifs annuels pour un foyer d'une personne (consommation de 55 m³/an)**
Pour un foyer d'une personne consommant environ 55 m³ par an, la hausse du tarif de l'eau potable est d'environ 18 euros par an, soit 1,50 euro par mois. Même chose pour l'assainissement. Ce qui correspond à un total de 36 euros en plus par an sur la facture.

● **Tarifs annuels pour une famille de quatre personnes (environ 180 m³/an)**
Pour une famille de quatre personnes consommant environ 180 m³ par an, l'augmentation s'élève à 116 euros par an. Pour l'eau potable, l'évolution est de l'ordre de 58 euros par an, soit moins de 5 euros par mois. Idem pour l'assainissement.

À noter que malgré les hausses des redevances de l'eau et de l'assainissement, les personnes en difficulté financière peuvent toujours bénéficier des chèques eau, destinés à alléger leur facture d'eau. Pour rappel, le montant de l'attribution en 2025 était de 185 000 euros (correspondant à l'eau - l'assainissement) et a couvert toutes les demandes des usagers.

CAUMONT-SUR-DURANCE

Parents et enfants sur le tatami

À l'occasion de la fin de la saison, le club de karaté krav-maga a organisé un "cours ouvert".

L'association ASKR karaté krav-maga caumontoise a clôturé son année sportive de la plus belle des manières. Parents et enfants se sont retrouvés pour un moment de partage unique, mêlant démonstrations et initiation collective : un "cours ouvert". L'objectif ? Permettre aux jeunes karatékas de briller sous les yeux de leurs proches. Ainsi, devant un public conquis, les enfants ont enchaîné les démonstrations, prouvant l'étendue des tech-



Les jeunes karatékas caumontois ont invité leur famille à monter sur le tatami. / PHOTO DR

niques et des connaissances acquises tout au long de l'année. Mais la surprise ne s'est pas arrêtée là. Brisant la barrière entre les spectateurs et le

tatami, les parents ont été invités à enfiler le kimono (ou une tenue de sport) pour s'entraîner aux côtés de leurs enfants. Pour saluer l'assiduité, la dis-

cipline et les efforts fournis durant ces longs mois d'entraînement, l'association a tenu à récompenser chaque jeune athlète en lui remettant une médaille de fin d'année. Un moment de fierté légitime pour ces champions en herbe.

Des sections adaptées

Si les tatamis vont s'accorder un repos estival bien mérité, le club pense déjà à l'avenir. La reprise officielle des activités est d'ores et déjà programmée pour le mois de septembre (sections adaptées : baby, enfants, adolescents et adultes), juste après le traditionnel forum des associations caumontaises.

Jean-Marie BRUNIER



CAUMONT-SUR-DURANCE

Fin de saison à la médiathèque

Si les activités de la médiathèque s'apprentent à prendre une pause estivale, les livres et les espaces restent accessibles tout l'été.

La vie culturelle et l'animation locale ont battu leur plein à la médiathèque en cette fin de saison. Les activités et les animations thématiques ont largement rythmé le quotidien des usagers au cours des dernières semaines, offrant à chacun un espace d'expression unique. Lors du dernier atelier créatif, les participants ont fabriqué de magnifiques moulins à vent colorés. Cette



Lors du dernier atelier, les participants ont fabriqué des moulins à vent colorés. / PHOTO DR

activité manuelle et ludique a été l'occasion pour les familles de découvrir les secrets et la force mécanique du vent, tout en laissant libre cours

à leur imagination et à leur talent de créateurs en herbe. Du côté des plus jeunes citoyens, le rendez-vous mensuel de la P'tite médiathèque

du mercredi a encore une fois remporté un franc succès. Chaque mois, au fil des albums et des histoires sélectionnées par l'équipe, les tout-petits ont pu voyager dans des univers incroyablement variés. Ces précieux moments d'échange, qui contribuent grandement à éveiller la curiosité naturelle, la sensibilité esthétique et l'imaginaire des enfants, s'accordent désormais une pause estivale bien méritée et reprendront officiellement dès la rentrée de septembre. En attendant, les livres et les espaces restent accessibles à tous pour prolonger le plaisir de lire durant tout l'été.

Jean-Marie BRUNIER



CAUMONT-SUR-DURANCE

Les jeunes élus prennent soin de la biodiversité locale

Le conseil municipal des enfants (CME) s'est mobilisé au cœur des jardins partagés de la commune.

À Caumont-sur-Durance, l'engagement citoyen n'attend pas le nombre des années. Récemment, les membres du conseil municipal des enfants (CME) ont chaussé les bottes et investi les jardins partagés du village afin de passer de la théorie à la pratique en menant des actions pour préserver et stimuler la biodiversité locale. Sous la houlette des bénévoles de l'association Les Jardins du Colibri, les jeunes élus ont participé à une journée d'immersion écologique. L'un des temps forts de cette rencontre a été la fabrication artisanale d'hôtels à insectes. En manipulant des matériaux naturels, les enfants ont appris à concevoir des abris adaptés pour accueillir les pollinisateurs et les auxiliaires du jardin (comme les coccinelles ou les chrysopes), indispensables à l'équilibre de la faune et de la flore locales.

En parallèle, les écoliers se sont transformés en artisans de la terre en confectionnant



Les membres du conseil municipal des enfants ont chaussé les bottes et investi les jardins partagés. / PHOTO DR

des "bombes à graines", de petites sphères d'argile et de terreau prêtes à fleurir, et en réalisant des plantations dans le sol des jardins partagés.

Former les écocitoyens de demain

Cette initiative met en lumière l'importance de l'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge. En confiant ces missions aux enfants du CME, la municipalité et le tissu associatif local ne font pas seulement un geste pour la nature : ils forment les écocitoyens de demain. Comprendre le cycle du vivant, appréhender le rôle

crucial des insectes ou s'initier au maraîchage écoresponsable sont autant de savoirs qui se transmettent sur le terrain, par le geste et le partage. L'action de ces jeunes conseillers municipaux ne s'arrêtera pas aux frontières des jardins partagés. Preuve que leur travail s'inscrit dans un projet global à l'échelle de la collectivité, les hôtels à insectes fabriqués durant cette journée seront officiellement installés dans différents points du village dès la rentrée. Une belle manière de valoriser le travail de la jeunesse caumontoise.

Jean-Marie BRUNIER

Les élus de Vaucluse réfléchissent ensemble à l'avenir de l'habitat

CAUMONT-SUR-DURANCE Les élus du département se sont réunis fin juin pour échanger sur les enjeux territoriaux à venir, notamment autour de l'accès au logement et de la transition énergétique.

La commune de Caumont-sur-Durance s'est retrouvée au centre des grands enjeux territoriaux du département en accueillant un événement d'importance majeure pour l'avenir de nos communes : une journée de travail entre élus départementaux sur le thème de l'habitat.

Placée sous le signe de l'engagement et de la proximité avec les élus vauclusiens, cette journée de travail et d'échange s'est tenue en présence de Vincent Lelionnais, secrétaire général adjoint représentant le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet.

Les travaux ont débuté au cœur même de la commune avec la tenue de l'assemblée générale du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme

et de l'environnement) de Vaucluse. Cet organisme continue d'accompagner et de conseiller les élus, les professionnels et les habitants face aux défis de l'architecture moderne.

Répondre aux besoins des travailleurs

Coorganisée par le Département de Vaucluse et le CAUE, cette initiative vise à répondre à une préoccupation centrale des habitants, à savoir l'accès au logement, qui constitue un pilier majeur de la politique départementale.

L'objectif est d'encourager et de sensibiliser l'ensemble des décideurs locaux à la production d'habitats abordables via un dispositif départemental spécifique.

À travers un appel à projets



Répondre à la problématique du logement tout en accord avec l'environnement. / PHOTO J.-M.B.

ciblé, ce mécanisme répond directement aux défis contemporains que sont la

transition climatique, l'efficacité énergétique, les mutations démographiques ou

encore les besoins pressants de logement pour les jeunes et les travailleurs saisonniers.

Il s'agit de maintenir une offre suffisante et de revitaliser les centres anciens en conciliant harmonieusement la préservation d'un précieux patrimoine avec l'innovation architecturale. Cette démarche ambitieuse s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan départemental de l'habitat 2025-2031, élaboré avec l'État et les différentes intercommunalités. Les opérations immobilières visitées au cours de la journée ont été rigoureusement sélectionnées pour leurs qualités architecturales et paysagères, ainsi que pour leur approche vertueuse en matière d'environnement.

Jean-Marie BRUNIER



Faire vivre la mémoire des anciens combattants

CAUMONT-SUR-DURANCE La commune a récemment accueilli le congrès départemental et l'assemblée générale de la Fédération André Maginot.

Récemment, la commune a accueilli à la salle de la Bonne Entente le congrès départemental ainsi que l'assemblée générale de la Fédération André Maginot. Cet événement marquant a mis en lumière la détermination intacte de l'association à faire vivre la mémoire et à soutenir les anciens combattants. Ainsi, cette dernière a rassemblé de nombreux membres, notamment des anciens combattants, des veuves et des sympathisants des sections de Caumont, Vedène et Orange. Plusieurs personnalités officielles étaient présentes pour marquer cet engagement mémoriel, à commencer par le maire de la commune, Claude Morel, qui a souligné la bonne gestion du groupement et a officiellement renouvelé son soutien.

À ses côtés se trouvaient Pierre Chauvin, le président départemental de la fédération, Franck Tison, le directeur départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), ainsi que des élus locaux, Sophie Hostalery, adjointe aux associations, et Sylvie Abbès, élue déléguée aux anciens combattants et correspondante Défense auprès de la préfecture. Des représentants associatifs, Pierre Berthet



Le groupement André Maginot. / PHOTO DR

et Félix Carlassare, étaient également présents pour ce congrès qui a débuté par un moment de recueillement à la mémoire des compagnons disparus, et en particulier du trésorier départemental Yves Ricaud.

Préserver le devoir de mémoire

Le président Pierre Chauvin a profité de cette réunion solennelle pour retracer l'histoire de la section depuis 1995, rappelant son affiliation à la Fédération nationale André Maginot (Fnam) en 1988 sous l'appellation GR145, son évolution en section fédérale André Maginot en 2009, ainsi que l'organisation majeure du congrès national de 2004 qui avait réuni pas moins de 700 congressistes au Palais des

papes d'Avignon. Les discussions ont permis de réaffirmer la mission quotidienne et essentielle de l'association, qui est d'entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes générations et de défendre activement les droits des anciens combattants et de leurs ayants droit. Parmi les actions concrètes évoquées figure le soutien financier accordé à l'école de porte-drapeaux d'Avignon, dirigée par M. Brun au sein de l'institution Champfleury, une initiative qui permet à de jeunes bénévoles de venir soutenir les anciens combattants lors des cérémonies officielles.

Franck Tison a également détaillé le travail de l'ONaCVG, qui s'implique auprès des communes et des écoles pour la transmission histo-

rique, tout en apportant des aides concrètes aux veuves et aux anciens combattants lors des commissions sociales. Cette ferveur commune a donné lieu à un moment de forte reconnaissance institutionnelle puisque la commune de Caumont-sur-Durance a reçu la prestigieuse médaille d'or André Maginot afin de saluer son aide matérielle, logistique et son engagement constant aux côtés des associations patriotiques. Le président Pierre Chauvin a quant à lui reçu les vives félicitations des participants pour la parfaite tenue de cette assemblée générale, avant que le congrès ne se termine de manière conviviale par la remise des décorations et un repas pris au restaurant La Cantina.

Jean-Marie BRUNIER

La Provence, Sud Vaucluse : le 10-07-2026

CAUMONT-SUR-DURANCE

Rencontre avec François Thomazeau

Dans le cadre du dispositif "On lirait le Sud", la médiathèque a organisé une rencontre avec l'auteur et ancien journaliste.

La médiathèque de Caumont-sur-Durance s'est transformée en un lieu d'échange privilégié en accueillant l'écrivain et journaliste François Thomazeau. Une soirée organisée en partenariat avec l'Agence régionale du livre dans le cadre du dispositif "On lirait le Sud". François Thomazeau est une figure incontournable du paysage culturel et littéraire méridio-

nal. Homme de lettres polyvalent, il a longtemps exercé comme journaliste sportif avant de se consacrer pleinement à l'écriture.

Le polar pour sonder l'âme humaine

Fondateur d'une maison d'édition et auteur prolifique, il excelle dans le roman policier et le roman historique. Son œuvre est profondément marquée par son amour pour le sport, sa rigueur d'historien et, surtout, son lien viscéral avec Marseille, qui sert régulièrement de décor vibrant et mystérieux à ses intrigues. Interviewé par les bibliothécaires, l'auteur s'est prêté à un jeu des questions-réponses



François Thomazeau
a échangé avec le public.

/ PHOTO DR

avec beaucoup de générosité. Il est revenu sur son parcours singulier ainsi que sur son

attachement profond à l'Histoire, sa passion pour le sport, et son goût pour le polar qui lui permet de sonder l'âme humaine. Avec énormément de simplicité, d'humour et de disponibilité, il a captivé l'auditoire en partageant de nombreuses anecdotes et des souvenirs marquants de sa double carrière de reporter et d'écrivain.

Ce beau moment de complicité s'est clôturé par une séance de dedicaces, suivie d'un apéritif convivial. Autour d'un verre, les lecteurs ont pu prolonger la discussion de manière plus personnelle et repartir avec un précieux ouvrage dédié par l'auteur.

Jean-Marie BRUNIER

La Provence, Sud Vaucluse : le 11-07-2026

En bref

CAUMONT-SUR-DURANCE
Mozart et Salieri en concert



/ PHOTO DR

Dans le cadre de son cycle annuel visant à valoriser la richesse instrumentale de la région, l'association Musique sacrée et orgue en Avignon proposera une halte musicale à l'église Saint-Symphorien, ce dimanche à 18 h, mettant à l'honneur deux figures emblématiques de l'histoire de la musique classique : Mozart et Salieri. Cet événement proposera de revisiter les répertoires croisés et fascinants de ces deux compositeurs de génie, dont la rivalité légendaire continue d'alimenter l'imaginaire collectif.

Tarifs : 15 €, gratuit pour les moins de 18 ans.



14-JUILLET

Pas de feux d'artifice dans le département

Le préfet interdit les feux d'artifice et tout autre engin pyrotechniques ce week-end du 14 juillet.

Pas de feux d'artifice du 14 juillet à Avignon ni ailleurs dans le Vaucluse. En raison du risque très élevé de départ de feu avec la sécheresse, et pour prévenir tout "incident ou trouble à l'ordre public", deux arrêtés interdisent l'achat et la vente des artifices de divertissement de catégorie F2 et F3, ainsi que la détention, le transport et l'utilisation d'artifices sur la voie publique du lundi 13 juillet au mercredi 15 juillet. *"Cette interdiction s'applique également aux artifices achetés sur in-*

ternet", précise la préfecture dans son communiqué.

Des spectacles annulés

"Par ailleurs, le tir de feux d'artifice et de spectacles pyrotechniques engageant des artifices de divertissement des catégories F1, F2, F3, F4, T1 et T2 sur l'ensemble du département est interdit du samedi 11 juillet à 06h00 au mercredi 15 juillet 2026 à 06h00", ajoutent les services de l'État. Plusieurs communes ont d'ores et déjà annoncé l'annulation des spectacles pyrotechnique. Les feux de Morières, Sorgues, Malaucène, Vacqueyras, Vaison-la-Romaine ou encore Cavaillon sont annulés. Bollène a choisi de reporter son show pyrotechnique au mois de novembre prochain.

M.BD

Agenda

LUNDI 20 JUILLET

Collecte de sang à Caumont-sur-Durance

Une nouvelle collecte de sang aura lieu le lundi 20 juin, de 15 h à 19 h 30 à l'espace Voulard (ancienne bibliothèque). Il est conseillé de réserver un créneau sur le site dondesang.efs.sante.fr



Climat

Canicule: un 14-Juillet sous restrictions

À l'approche des célébrations du 14-Juillet, une journée qui s'annonce encore caniculaire, de nombreux départements ont pris la décision d'interdire l'achat, la vente et la consommation d'alcool dans l'espace public. Il en est de même pour l'utilisation de feux d'artifice et l'achat de carburant dans certains départements.

Au moins 22 départements ont interdit par arrêté préfectoral l'achat et la vente d'alcool et de feux d'artifice, ainsi que leur consommation et leur usage dans l'espace public. Dans la plupart des cas, en ce qui concerne l'alcool, cette interdiction a pris effet samedi, et s'étale jusqu'au 15, lendemain de la Fête nationale. Les préfetures justifient cette décision « afin de prévenir d'éventuels débordements » lors de la fête du 14 juillet et d'éviter tout « trouble à l'ordre public ».

C'est, aussi, une manière de se prémunir face à la sécheresse et au risque d'incendie, alors que la France s'enfonce dans la fournaise en ce premier grand week-end de départs en vacances : plus d'un tiers du pays est placé en vigilance rouge caniculaire ce dimanche. Au total, 26 millions d'habitants sont

concernés.

Pour ce qui est de l'interdiction de l'alcool, elle fait suite à celle déjà mise en place durant la Fête de la musique dans les départements les plus durement touchés par les vagues de chaleur. Elle ne s'appliquera ni aux établissements titulaires ou à leurs terrasses (bars, restaurants, bistrots, etc.), ni aux espaces privatifs non ouverts à la circulation publique.

Les carburants également ciblés

Pour les feux d'artifice, l'arrêté préfectoral est justifié face au « risque d'incendie jugé élevé et une végétation extrêmement exposée à la sécheresse » et ne frappe pas les organismes agréés, seulement les particuliers. Cependant certains spectacles pyrotechniques officiels sont également annulés à la lisière des bois, ou sur l'ensemble du territoire dans le cas des Vosges.

En bord de mer, on se félicite de pouvoir maintenir l'événement sans risque, pour être admiré depuis le littoral. Ces arrêtés d'interdiction présentent des échéances variables : jusqu'au 15 juillet dans les Yvelines, jusqu'au 20 dans la Drôme... et même jusqu'au 1^{er} août dans les Vosges. En l'ère, il res-

tera en vigueur « tant que les conditions météorologiques le justifieront ». Plusieurs communes ont déjà fait le choix de reporter leur spectacle pyrotechnique de quelques semaines, voire de quelques mois, tandis que certaines municipalités étudient déjà, pour le futur, des spectacles de drones ou aquatiques qui ne pas seraient affectés par la canicule.

Certains départements comme l'Eure, le Doubs, la Côte-d'Or, les Hautes-Pyrénées ou le Var prévoient d'étendre ces restrictions à l'achat et la vente de carburant dans des récipients transportables ou de tout produit chimique inflammable ou explosif. Les exploitants de stations-service doivent prendre les dispositions nécessaires pour se conformer à cette interdiction supplémentaire.

Gendarmes, policiers et pompiers seront massivement mobilisés pour assurer le dispositif de sécurité pendant les festivités. En Ile-de-France, les sapeurs-pompiers de Paris ont, par ailleurs, annoncé l'annulation de tous les bals prévus dans la capitale et en petite couronne lundi et mardi, une décision qui s'est imposée comme la plus responsable... afin de garantir la sécurité de tous ».

● **Mondo Guest**



Les annulations de feux d'artifice se multiplient ces derniers jours, en raison de la chaleur caniculaire qui s'abat sur la France. Photo Sipa/Syspro

Et aussi / La centrale nucléaire du Bugey obtient un sursis face à la chaleur

Assurer « la sécurité du réseau électrique » du pays : malgré des

refroidissement des installations. Mais lorsque les tempé-

Vaucluse

Les feux d'artifice interdits pour le week-end du 14-Juillet

La préfecture de Vaucluse fait savoir qu'« afin de prévenir tout incident ou trouble à l'ordre public à l'occasion des célébrations du 14-Juillet, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, a pris deux arrêtés visant à réglementer la vente et le transport de tout produit d'artifice et d'article pyrotechnique, ainsi que leur utilisation sur la

voie publique. D'autre part, le tir de feux d'artifice et de spectacles pyrotechniques engageant des artifices de divertissement sur le département est interdit ». Ces mesures sont mises en place du lundi 13 juillet à 8 heures, au mercredi 15 juillet à 8 heures. L'achat et la vente en tous lieux des artifices de divertissement de catégories F2 et

F3 est aussi interdit. Tout comme leur transport.

Enfin, « le tir de feux d'artifice et de spectacles pyrotechniques engageant des artifices de divertissement des catégories F1, F2, F3, F4, T1 et T2 sur l'ensemble du département de Vaucluse est interdit du samedi 11 juillet à 6 heures au mercredi 15 juillet à 6 heures ».



Majorité et opposition unis face aux incivilités

CAUMONT-SUR-DURANCE Après la récente dégradation de la piste cyclable du Mourgon, la municipalité a déposé plainte. Une initiative saluée par l'opposition.

Rares sont les sujets qui rassemblent la majorité municipale et l'opposition dans un même élan d'indignation. C'est pourtant le cas à Caumont-sur-Durance après la découverte de dégradations majeures sur la toute nouvelle voie cyclable du Mourgon, dont la première tranche venait d'être achevée avec succès.

Appréciée des promeneurs, des piétons et des cyclistes, cette piste est rapidement devenue un lieu de respiration idéal, notamment en période de fortes chaleurs et de fermeture des massifs forestiers. Un succès gâché par un acte de destruction incompréhensible : les barrières interdisant l'accès aux voitures ont été arrachées et la signalisation a été lourdement détériorée.

Une plainte déposée

Bêtise humaine, vandalisme gratuit ou vol de ferraille ? Quoi qu'il en soit, le constat est amer. Dans les heures qui ont suivi l'arrachage, des automobilistes n'ont pas hésité à emprunter la piste comme un raccourci d'une vingtaine de mètres pour rejoindre



Vandalisée, la piste du Mourgon est de nouveau protégée et accessible, à pied ou à vélo. / PHOTO DR

le sud du village, créant un danger immédiat pour les usagers légitimes.

Face à cette situation, le maire Claude Morel a exprimé un vif agacement face à l'énergie constante qu'exige la lutte contre les incivilités. Condamnant fermement ces comportements inconscients, la municipa-

lité a immédiatement réagi. Une plainte a été déposée en gendarmerie et, pour parer au plus pressé, des blocs de béton de type GBA ont été installés en urgence afin de bloquer définitivement le passage des voitures et sécuriser à nouveau la voie. Du côté de l'opposition, le ton est tout aussi ferme. Qua-

lifiant cet acte de "conspiration", les élus rappellent sur leur page Facebook "Une autre voix vers l'essentiel" que s'attaquer au mobilier urbain, c'est bafouer le respect du bien commun et gaspiller l'argent public.

La piste de nouveau protégée et accessible

Saluant la nécessité d'une plainte, l'opposition demande que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Pour elle, il est hors de question que les contribuables caumontais paient "pour réparer les actes irresponsables de quelques individus" qui croient "pouvoir s'affranchir des règles et détruire des équipements publics en toute impunité".

Au-delà du préjudice matériel, majorité et opposition s'accordent sur un message essentiel : le bien public appartient à chacun, et ceux qui le détruisent devront répondre de leurs actes devant la justice.

En attendant, la piste du Mourgon est de nouveau protégée et reste accessible, à pied ou à vélo, pour le plaisir de tous.

Jean-Marie BRUNIER

CAUMONT-SUR-DURANCE Collecte de sang

Une nouvelle collecte de sang aura lieu le lundi 20 juin, de 15 h à 19 h 30 à l'espace Voulard (ancienne bibliothèque). Il est conseillé de réserver un créneau sur le site dondesang.efs.sante.fr



Faits divers

CAUMONT-SUR-DURANCE

Incendie en bordure des voies TGV



/ PHOTO JEAN-MARIE BRUNIER

Les pompiers ont envoyé les grands moyens pour limiter au maximum les dégâts. 41 soldats du feu et 14 engins de lutte contre les incendies sont intervenus ce mercredi, un peu avant 15 h, à Caumont-sur-Durance. Ils ont été aux prises avec un incendie de broussailles, au niveau du lieu-dit le Grand Isclon, le long de la Durance mais surtout en bordure des voies SNCF. C'est d'ailleurs les étincelles causées par le passage d'un train qui pourraient être à l'origine du sinistre. L'intervention rapide des effectifs au sol mais aussi les 36 largages d'eau de l'hélicoptère Morane 84 ont permis de bloquer les flammes. 5 000 m² de végétation ont au final été détruits. La ligne à grande vitesse Paris-Lyon-Marseille a été légèrement perturbée, avec des trains qui ont, un temps, circulé au ralenti dans le secteur mais aucun arrêt du trafic n'a été nécessaire. Des retards importants ont tout de même été à déplorer en gare dans l'après-midi.



CAUMONT-SUR-DURANCE

Les jeunes fabriquent leur salon de jardin



Les jeunes de Caumont ont utilisé du bois récupéré pour fabriquer leur salon de jardin. - PHOTO DR

Pendant deux jours, les jeunes de la commune ont fait preuve de créativité, de dextérité et de collaboration pour fabriquer leur propre salon de jardin.

Alors que certains s'inquiètent de l'interruption estivale des animations à la médiathèque municipale, pointant du doigt un manque d'activités pour les enfants, le Club Jeunes de Caumont-sur-Durance vient d'apporter la plus belle des réponses sur le terrain, prouvant que l'été est le moment idéal pour l'émancipation collective, la responsabilité et la créativité pratique. Dans un élan d'entraide, ils ont réalisé leur propre salon de jardin à partir de palettes en bois récupérées.

Les jeunes, acteurs de leur temps libre

Durant deux journées intenses, maniant tour à tour la scie, la visseuse et le papier de verre, ils ont découpé, assemblé et poncé la matière brute avec une rigueur exemplaire. Pour parachever leur chef-d'œuvre, ils ont appliqué un vernis soigné, conférant à l'ensemble un effet "bois ancien". Il ne manque désormais plus qu'à dénicher les coussins afin

de profiter pleinement de ce nouveau coin détente.

Ce projet concret et manuel vient bousculer de manière constructive un débat qui anime actuellement la commune. Récemment, dans une tribune critique publiée sur Facebook à la suite d'un article paru dans nos colonnes, un Caumontois regrettait que *"quand les enfants ont du temps libre, la médiathèque s'arrête"*. Il y dénonçait la mise en sommeil des ateliers et des animations culturelles institutionnelles pendant les deux mois d'été, arguant que cette coupure pénalisait les familles qui ne partent pas en vacances et renforçait les inégalités.

L'initiative du Club Jeunes démontre avec brio que l'été caumontois n'est pas qu'une parenthèse d'oisiveté ou un désert éducatif. L'éducation populaire se niche précisément dans ces projets collectifs. En fabriquant leur propre mobilier, ces adolescents ont fait l'expérience de l'autonomie, du travail manuel, de l'écoresponsabilité par le recyclage et de la solidarité. Ils sont devenus les acteurs de leur propre temps libre.

Jean-Marie BRUNIER

Club Jeunes de Caumont-sur-Durance : www.caumont-sur-durance.fr/contacts/club-jeunes



CAUMONT-SUR-DURANCE

Passation et solidarité à l'école de rugby

Lors de l'assemblée générale, Fanny Molina a été élue nouvelle présidente. Elle succède à Olivier Warmée.

Une page marquante de l'histoire sportive locale a été tournée le 1^{er} juillet, lors de l'assemblée générale de l'École Caumontoise de Rugby à XIII. Après onze années d'un dévouement exemplaire, d'un travail de fond rigoureux et d'une présence de chaque instant à la tête de l'association, le président emblématique Olivier Warmée a officiellement passé la main.

Ces onze ans de présidence ininterrompue auront été l'occasion pour lui de transmettre les valeurs fondamentales de ce sport à plusieurs générations de jeunes. Sous sa direction bienveillante, le club s'est structuré avec cœur, rigueur et dynamisme.

Un geste altruiste

Avant de cesser définitivement son mandat, Olivier Warmée a tenu à accomplir un dernier geste d'une profonde noblesse, illustrant la grandeur d'âme qui le caractérise. Grâce à une vaste action de solidarité basée sur la collecte citoyenne de bouchons, l'association a pu ob-



L'École Caumontoise de Rugby à XIII a offert des ballons à la section pararugby de Cavallon. / PHOTO J.-M.B.

tenir un joli chèque destiné à l'achat d'équipements sportifs. L'École Caumontoise de

Rugby à XIII a finalement fait choix de la consacrer au sport adapté. C'est ainsi

qu'Olivier Warmée a offert 13 ballons à la section cavare de pararugby.

L'avenir de l'association est désormais entre les mains de Fanny Molina. Seule candidate à se présenter pour relever ce défi, elle prend les rênes d'une structure associative dédiée à la jeunesse qui représente un engagement citoyen, bénévole et social.

Même si Olivier Warmée quitte aujourd'hui ses fonctions de dirigeant, les membres du club et les supporters savent pertinemment qu'il ne sera jamais bien loin des mains courantes...

Jean-Marie BRUNER



CAUMONT-SUR-DURANCE

Parentaise musicale en l'église paroissiale



Le chœur Apta Julia a été placé sous la direction de Pierre Guiral. / PHOTO DR

Le temps d'une soirée, les spectateurs ont pu apprécier les œuvres de Mozart, Salieri et Bach.

Pour la troisième année consécutive, la commune de Caumont-sur-Durance a accueilli une étape du festival "Musique sacrée et orgue en Avignon". Les mélomanes et les curieux venus assister à l'événement ont ainsi pu apprécier un répertoire de haut vol mettant à l'honneur les œuvres de grands maîtres tels que Mozart, Salieri ou encore Bach. Cette performance d'exception a été interprétée par le chœur Apta Julia, placé sous la direction de Pierre Guiral. Ce concert a offert au public une parenthèse artistique remarquable au cœur de la saison estivale, permettant à chacun de s'accorder une pause musi-

cale privilégiée tout en profitant de la fraîcheur bienvenue de l'église paroissiale.

Partenaire du festival d'Avignon

Pour rappel, le festival "Musique sacrée et orgue en Avignon" est une véritable institution culturelle dans la région. Fondé en 1967 sous l'impulsion de Jean Vilar, il s'inscrit historiquement comme le partenaire musical du Festival d'Avignon. Chaque été, son cycle de concerts rayonne bien au-delà des remparts de la cité des papes pour s'installer dans les églises, collégiales et cathédrales de tout le département. Sa double mission est de valoriser le patrimoine des orgues historiques du territoire tout en rendant la musique sacrée accessible au plus grand nombre.

Jean-Marie BRUNIER



En bref

CAUMONT-SUR-DURANCE

Clap de fin de saison de "Lire et faire lire"



/ PHOTO DR

Pour célébrer la clôture de l'année scolaire, les bénévoles de l'association Lire et faire lire se sont réunis à la médiathèque pour une ultime soirée. Ce rendez-vous a permis de dresser le bilan d'une première saison d'activité très positive au sein de la structure et d'offrir un bel espace d'échanges aux participantes pour partager leurs expériences vécues sur le terrain. Grâce à la disponibilité, à l'enthousiasme et à l'engagement constant de ces bénévoles, de nombreux enfants ont pu s'initier aux joies de la lecture et partager de précieux moments de complicité autour des livres. L'équipe a également tenu à saluer l'investissement de Sophie Hivert-Sauze, animatrice de l'atelier d'écriture, pour son accompagnement et son soutien tout au long de l'année. Que les jeunes amateurs d'histoires se rassurent : après une pause estivale bien méritée, les lectures reprendront en septembre.



CAUMONT-SUR-DURANCE

Le Festival In débarque avec "Hamlet"



Thibault Perrenoud, le metteur en scène. / PHOTO JÉRÔME REY

Le Festival d'Avignon vient à la rencontre des habitants ce mardi soir à la salle Roger Orlando.

Dans le cadre de sa 80^e édition, le prestigieux Festival d'Avignon s'exporte hors les murs pour proposer une halte théâtrale d'exception à Caumont-sur-Durance. Le mardi 21 juillet, à 20 heures, la salle des fêtes Roger Orlando accueillera *Hamlet*, la célèbre tragédie de William Shakespeare, revisitée dans une mise en scène audacieuse signée Thibault Perrenoud. Loin des représentations académiques, ce spectacle promet de bousculer les codes du théâtre classique. La production annonce une relecture "à l'os" de l'œuvre originale, la qualifiant de "furieusement joyeuse, aussi brute que jubilatoire". Pour porter ce texte dense

et intense, la performance repose sur un défi de taille : seulement trois interprètes se partageront l'intégralité des rôles de la pièce, garantissant un rythme effréné et une proximité forte avec le public caumontois. Cette délocalisation culturelle offre une opportunité rare aux habitants du territoire de s'immerger dans la programmation du "IN" sans quitter leur commune. L'événement étant payant et accessible uniquement sur réservation, il est fortement conseillé de bloquer sa place en ligne.

Jean-Marie Brunier

"Hamlet", salle Roger Orlando le 20 juillet à 20h. Tarif : 20 euros, 15 euros demandeurs d'emploi, 10 euros étudiants, minimas sociaux, handicap. Billetterie disponible sur le site officiel de la commune (www.caumont-sur-durance.fr).



La Provence, Sud Vaucluse : 20-07-2026

CAUMONT-SUR-DURANCE

Le Club Jeunes découvre le kamishibai

Les petits pensionnaires du centre de loisirs ont participé à un projet créatif original autour du théâtre d'images japonais.

En ce début de vacances scolaires, la médiathèque et le Club Jeunes de Caumont-sur-Durance ont uni leurs forces autour d'un projet artistique et collectif original : la création d'un kamishibai destiné aux enfants de 3 à 6 ans du centre de loisirs. Ainsi, ce théâtre d'images d'origine japonaise qui permet de raconter des histoires de manière vivante et interactive a servi de pont entre les générations. Durant trois matinées de travail intensives à la médiathèque, les adolescents du Club Jeunes se sont pleinement investis dans



Les enfants lors de la session au centre de loisirs.

/ PHOTO D.R.

cette aventure créative. Dès les premières séances, le groupe a imaginé le scénario d'une histoire originale mettant en scène "Tempête", un dragon particulièrement attachant. À travers les aventures de ce personnage, les jeunes ont choisi d'aborder un thème essentiel

et d'actualité : la différence et la richesse qu'elle représente. Tout au long du projet, chacun a pu trouver sa place et exprimer ses talents. Qu'il s'agisse de l'écriture du scénario, de la réalisation des illustrations ou de la préparation de la restitution orale, les tâches ont été ré-

parties de manière à favoriser le travail en équipe, l'écoute mutuelle et la construction d'un projet commun.

Écoute mutuelle et échanges

L'aboutissement de ce défi a eu lieu cette semaine lors de la présentation du kamishibai devant les enfants du centre de loisirs. Ce moment de partage s'est révélé riche en échanges. Les plus petits ont découvert avec émerveillement les illustrations colorées et ont suivi avec une attention remarquable les aventures de Tempête, le dragon. Cette expérience de création et de transmission, saluée par les encadrants, restera sans aucun doute un excellent souvenir pour l'ensemble des participants, prouvant une fois de plus que la culture est un formidable vecteur de lien social.

Jean-Marie BRUNIER

En bref

CAUMONT-SUR-DURANCE

Collecte de sang

Une nouvelle collecte de sang a lieu ce lundi 20 juin, de 15 h à 19 h 30

à l'espace Vouland (ancienne bibliothèque). Il est conseillé de réserver un créneau sur le site dondesang.efs.sante.fr



CAUMONT-SUR-DURANCE

Record battu à la collecte de sang du mois de juillet

Alors que l'été est traditionnellement marqué par une baisse des dons de sang, la collecte organisée lundi 20 juillet à l'espace Pierre-Vouland a créé la surprise : 48 volontaires se sont présentés.

Chaque année, la période estivale représente un véritable défi pour l'établissement français du sang (EFS). Alors que les besoins des hôpitaux et des cliniques restent constants pour soigner les malades et les blessés, la fréquentation des collectes chute de manière significative.

Départs en vacances, changements de routine ou forte chaleur : les donateurs habituels se font plus rares. Pourtant, les besoins sont toujours là. De plus, la durée de vie des produits sanguins est limitée (seulement 7 jours pour les



Les donateurs de sang se sont mobilisés lundi. / PHOTO J.-M.B.

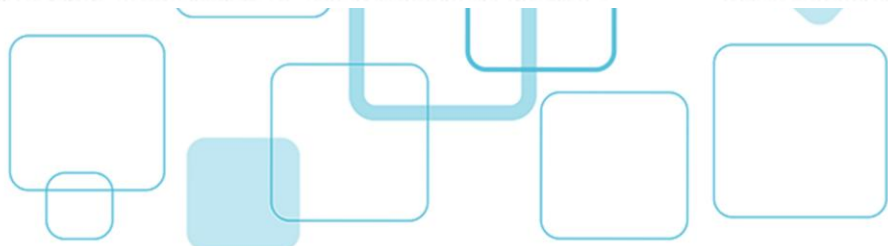
plaquettes et 42 jours pour les globules rouges), ce qui impose un approvisionnement continu.

Prendre une heure de son temps durant l'été pour effectuer un don est un geste citoyen, simple et solidaire. Avant de partir ou sur votre lieu de vacances, chaque don compte pour garantir la sécurité transfusionnelle de tous et sauver des vies.

Ce lundi, à l'espace Pierre-Vouland, c'est avec un grand sou-

rire que les membres de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Caumont-sur-Durance, la présidente Corine Reynaud en tête, ont clôturé la collecte de ce mois de juillet. En effet, alors qu'habituellement en pareille période, rares sont les donateurs à franchir la porte pour donner leur sang, c'est un record qui a été franchi avec 48 volontaires venus pour l'occasion et 43 qui ont pu être prélevés dont 4 premiers dons.

Jean-Marie BRUNIER



La Vigilante fête 100 ans de passion et de traditions

CAUMONT-SUR-DURANCE Depuis un siècle, la société de chasse locale préserve la biodiversité, gère des espaces naturels et anime la vie associative.

Fondée au début du XX^e siècle, la société de chasse de Caumont-sur-Durance marque une étape emblématique de son histoire en célébrant son centenaire. L'occasion de revenir sur un siècle d'engagement associatif, de convivialité et de gestion durable du territoire au bord de la Durance.

Depuis sa création, La Vigilante a vu se succéder des générations de passionnés unis par le même amour du terroir, le respect de la faune et la transmission des traditions provençales.

Un siècle d'ancrage local

À l'origine simple regroupement de passionnés locaux, La Vigilante s'est imposée au fil des décennies comme l'un des piliers de la vie associative caumontoise. Des bords de Durance à la colline de Piecaud en passant par les Plaines, les chasseurs de la commune arpentent un territoire riche et diversifié, perpétuant des modes de chasse ancrés dans le patrimoine culturel régional.

Au-delà de la pratique sportive, la société de chasse a toujours joué un rôle essentiel



Xavier Bernard, le vice-président, Daniel Bernard, le président et Wilfrid Pons, le trésorier de la société de chasse La Vigilante, à Caumont-sur-Durance. / PHOTO J.M.B.

dans le tissu social du village où la convivialité et l'esprit de clocher priment tout comme le respect de l'environnement et le nettoyage de la nature.

Si la chasse a évolué au cours des cent dernières années, les missions des chasseurs caumontois se sont elles aussi adaptées aux enjeux mo-

dernes. Aujourd'hui, l'association ne se contente pas de prélever : elle gère, préserve, aménage, nettoie et informe. Entre gestion des populations, entretien des sentiers, lâchers de gibier de reproduction, aménagement de points d'eau, veille sanitaire et lancers d'alerte, les bénévoles

de La Vigilante ne chôment pas. Ce travail d'ombre est indispensable au maintien des équilibres naturels et à la cohabitation harmonieuse entre usagers de la nature, exploitants agricoles et chasseurs. "Nous défendons une chasse éthique, qui respecte l'environnement autant que les autres usagers de la campagne caumontoise", aime dire le président, Daniel Bernard.

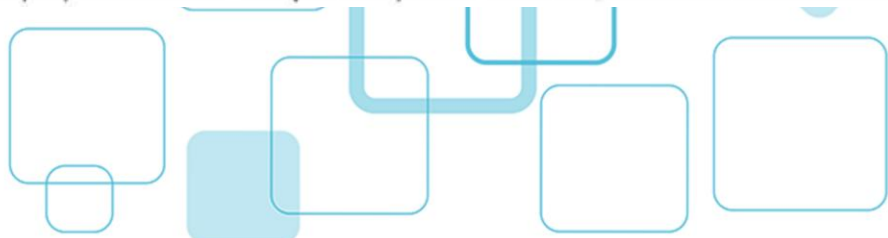
Se tourner vers l'avenir

Ce centenaire est donc l'occasion d'honorer la mémoire des anciens présidents comme Maurice Fouillet ou encore Maurice Gassin, ainsi que celle des anciens qui ont fait grandir l'association, tout en préparant les défis de demain.

Transmettre le relais aux plus jeunes, promouvoir une chasse responsable et renforcer le dialogue avec l'ensemble des habitants de la commune demeurent les priorités pour les années à venir.

Jean-Marie BRUNIER

Une assemblée générale aura lieu samedi 1^{er} août à 18 h à la salle de la Bonne Entente, après une vente de cartes de 14 h à 17 h.



CAUMONT-SUR-DURANCE

Les boulistes brillent au jeu provençal

Les joueurs du club local ont remporté le championnat départemental, et ont aussi montré de belles performances au niveau régional.

L'été est particulièrement animé du côté de la Boule caumontoise, dont les "longuistes" enchaînent les performances remarquables au jeu provençal.

En effet, les boulistes du club de Caumont-sur-Durance brillent sur les terrains. Entre le titre de champion de Vaucluse au jeu provençal et une belle prestation en championnat régional, le club confirme sa grande forme sportive.

Après avoir remporté quatre des cinq rencontres de la



Les joueurs de la Boule caumontoise ont particulièrement brillé lors de la saison 2025-2026. / PHOTO JMB

phase de poules, les Caumontois ont validé leur billet pour les phases finales départementales à Aubignan. Ils se sont imposés en demi-finale face à Mazan,

avant de conclure en beauté lors de la grande finale remportée contre la Boule du Val de l'Isle-sur-la-Sorgue. La Boule caumontoise a ainsi décroché la première place du championnat départemental des clubs au jeu provençal 2026.

Rendez-vous à la fête votive

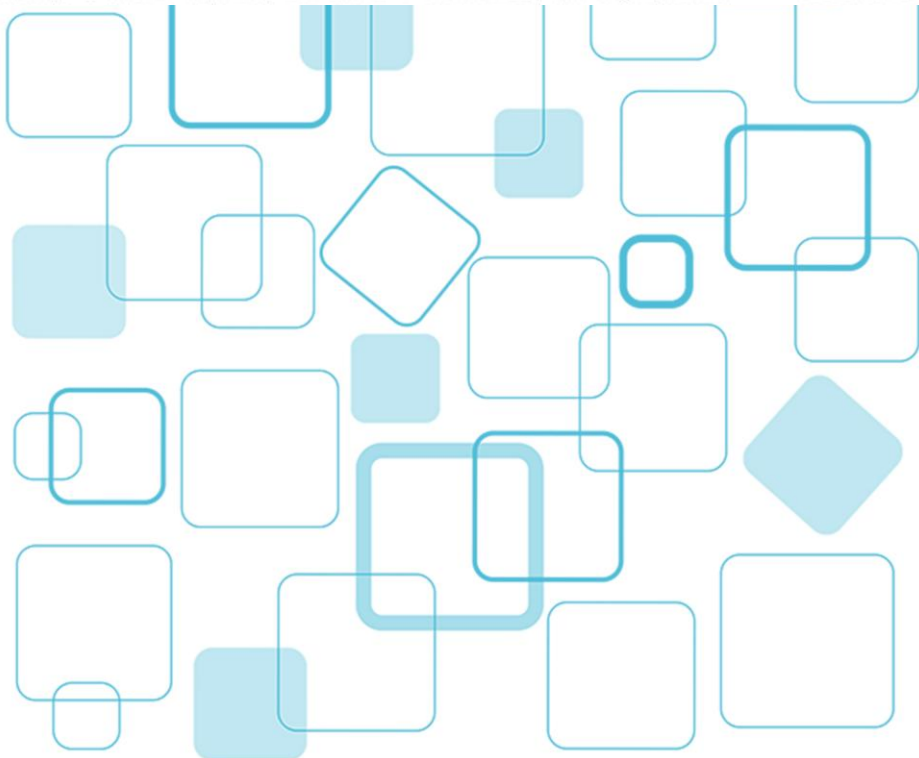
Et puisqu'un bonheur ne vient jamais seul, ce titre départemental a ouvert au club les portes du championnat régional des clubs (CRC). Le week-end des 18 et 19 juillet, les joueurs se sont rendus à Laragne pour y porter haut les couleurs de Caumont. Face à l'équipe de Grasse lors de la troisième rencontre, la marche s'est révélée un peu trop haute mais le parcours reste particulièrement élogieux pour le club.

Les joueurs, Nicolas Bussi, Patrice Gabert, Didier Lavet, Stéphane Daverdon, Alexandre Virgili et André Lavet, étaient accompagnés de leur fidèle supportrice Joëlle, mais aussi de Serge Bussi, Alain Gabert, Christian Degremont et Éric Colina, dont l'engagement lors des phases de poules a grandement participé à ce succès global.

Du côté de la pétanque, l'aventure en coupe de France s'est malheureusement arrêtée au 4^{es} tour face à Valréas.

La Boule Caumontoise donne maintenant "rendez-vous à tous ses adhérents, passionnés et sympathisants sur les terrains du boudrome à l'occasion de la fête votive, du 7 au 10 août prochains, pour partager de nouveaux moments de convivialité".

Jean-Marie BRUNIER



Le Grand Avignon change les horaires de ses déchetteries

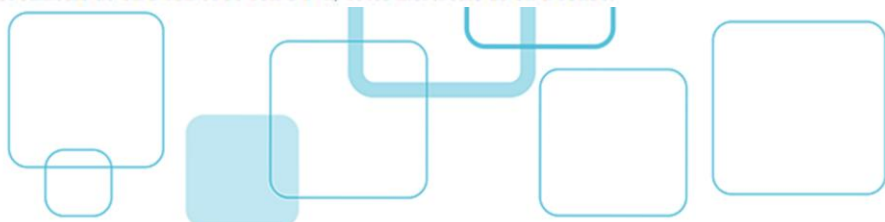


Depuis le 2 mai, les horaires des déchetteries du [Grand Avignon](#) ont changé. Cela concerne les sites de Caumont-sur-Durance, Courtine, Entraigues-sur-la-Sorgue, Montfavet, Vedène, Velleron et Sauveterre.

Les déchetteries du Grand Avignon affichent de nouveaux horaires depuis le début du mois de mai. Ces horaires resteront les mêmes toute l'année sauf aux mois de juillet et août.

Tout l'année (sauf période estivale)

La déchetterie de Caumont-sur-Durance, située dans la ZAC des Balarucs, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.



La déchetterie d'Avignon Courtine, située Chemin de Courtine, est ouverte tous les jours de 8h à 17h.

La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, située Avenue de la Cunoise, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Montfavet, située Avenue des Souspirous, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h.

La déchetterie de Vedène, située au 649 Avenue Vidier, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 17h. Le site peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron, située Chemin de la Petite Bressy, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

La déchetterie de Sauveterre, située Route d'Avignon, est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h, et les mercredis de 8h à 13h30.

En juillet et août

La déchetterie de Caumont-sur-Durance est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie d'Avignon Courtine est ouverte tous les jours de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

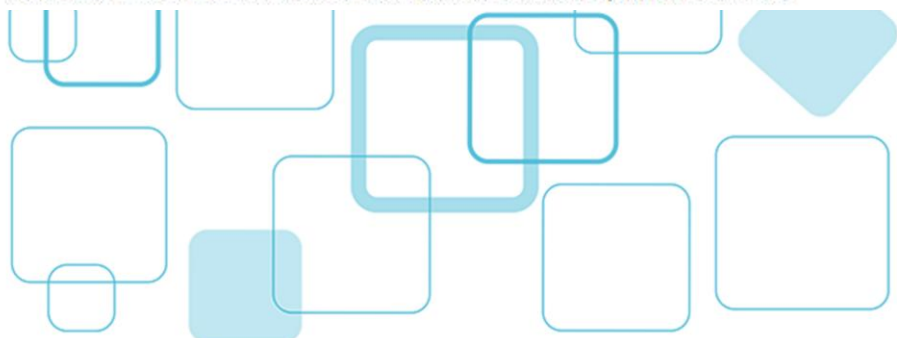
La déchetterie d'Entraigues-sur-la-Sorgue est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Montfavet est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 14h.

La déchetterie de Vedène est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 7h à 16h. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30. Il peut fermer en cas de vents violents.

La déchetterie de Velleron est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.

La déchetterie de Sauveterre est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 7h à 12h30 et de 13h à 14h30. En cas de Plan Canicule de niveau 3, le site n'est ouvert qu'entre 7h et 12h30.



Vaucluse : focus sur les logements sociaux exemplaires

Territoires - Publié le 28 juillet 2026 à 07h30, par Emmanuel Brugvin - Correspondant

Le Conseil départemental de Vaucluse conduit son Plan départemental de l'habitat et le prouve par la visite de trois réalisations exemplaires.



A Châteauneuf-de-Gadagne, l'ensemble des acteurs locaux se sont fédérés pour réaliser un quartier misant sur la mixité sociale et les transports doux. (© Emmanuel Brugvin)

Le Conseil départemental de Vaucluse s'investit dans une politique active pour loger ses habitants au travers de son Plan départemental de l'habitat (PDH) 2025-2031. Ses élus le prouvent avec l'organisation d'une visite de trois réalisations exemplaires pilotées par GDH.

Parmi ses politiques, **le Département s'engage à proposer aux ménages de disposer d'un logement adapté à leurs capacités financières.** Cette démarche répond à la volonté de développer l'attractivité résidentielle et économique locale, tout en luttant contre les déséquilibres. **Le PDH porte sur l'ensemble du département**, y compris sur les territoires couverts par un Programme local de l'habitat (PLH). Le PDH s'appuie sur des études pour connaître les besoins et le marché de l'immobilier et pour définir des orientations sur les typologies de logements à construire. Le Département mesure, *in fine*, l'efficacité de sa politique. L'ensemble des études et dispositifs figurent sur son site Internet.

Outre l'aspect quantitatif, le Département veut montrer que le logement social d'aujourd'hui n'a rien à envier à la promotion privée.



« Nous sommes bien loin de l'image des logements sociaux construits il y a trente ou quarante ans, précise **Corinne Testud-Robert**, vice-présidente du Département chargée de l'Habitat. Nous construisons des résidences à taille humaine, adaptées aux familles comme aux personnes âgées. Nous mettons l'accent sur l'accessibilité et le maintien à domicile des seniors. Nous apportons une attention spécifique en matière de qualité architecturale et de transition énergétique. »

Réhabilitation d'une vieille bâtisse à Caumont-sur-Durance

Le premier exemple concerne la réhabilitation et la reconversion d'une vieille bâtisse en cœur de bourg, à Caumont-sur-Durance. L'immeuble compte désormais huit logements, du studio au duplex, situés juste au-dessus d'un ancien bar de la commune. **Le rez-de-chaussée accueille la bibliothèque municipale sur 245 m² de surface et ses près de 10 000 documents**, à la place de l'ancien bar La Veranda. La Ville a profité de cette rénovation pour embellir ses espaces urbains. La nouvelle place, entourée de constructions neuves face à la bâtisse, compte un café-restaurant qui a repris le nom de l'ancien bar.



A Caumont-sur-Durance, l'ancien bar de cœur de ville accueille 8 logements et une bibliothèque municipale. © EB

35 logements collectifs à Vedène

Le Département cite un deuxième exemple, toujours à deux pas des commerces du centre-ville. **La résidence du Petit Lavoir**, à Vedène, totalise 49 logements sociaux répartis en 14 villas et 35 logements collectifs. Ce nouveau quartier sécurisé par des portails électriques, s'insère dans le dense



tissu urbain de la commune.

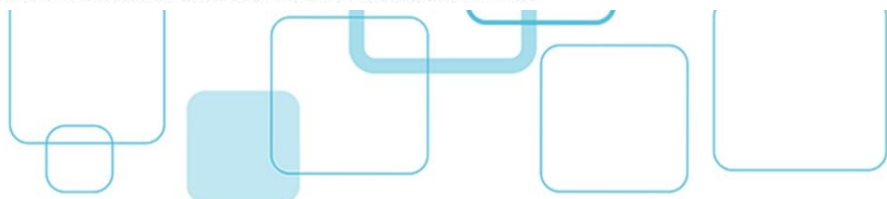


A Vedène 35 logements collectifs et 14 villas s'intègrent au dense tissu urbain du centre-ville. © EB

Un quartier exemplaire à Châteauneuf-de-Gadagne réalisé par GDH

Enfin, à Châteauneuf-de-Gadagne, pour favoriser la mixité sociale, **GDH** a réalisé l'an dernier un quartier entier de 96 logements, en accession et en location, le tout desservi par une gare ferroviaire. Les voies douces de cet espace urbain, baptisé "Le Nouveau Chai", permettent à ses habitants d'accéder aux 26 rotations quotidiennes d'une des lignes Avignon-Marseille. Le site de 3 ha, anciennement propriété pour moitié de la mairie et, pour l'autre, d'une ancienne cave coopérative de 1928, accueille plusieurs formules d'accès au logement, de la vente de terrains nus pour la construction de villas individuelles aux collectifs à loyers modérés, en passant par l'accession. Pour cette réalisation, **le bailleur social a été récompensé par l'Union nationale des aménageurs.**

Vincent Lelionnais, sous-préfet de Vaucluse, rappelle « le soutien de l'État et la nécessité de travailler collectivement en matière de logement social, tout en tenant compte de la spécificité de chaque territoire ». Un travail collectif qui apporte de bons résultats.



Carnet blanc

CAUMONT-SUR-DURANCE

Fabienne et Jean-Paul se sont dit "oui"



/ PHOTO J.-M.B.

Ce samedi 25 juillet, à 9 h 30, la maison commune de Caumont-sur-Durance a été le théâtre d'un bien bel événement plein d'émotions. En présence de leurs familles, de leurs amis ainsi que de nombreux élus du village, Claude Morel, maire de la commune, a uni par les liens du mariage Fabienne Vincinaux, gestionnaire de copropriétés et conseillère municipale à Caumont, à Jean-Paul Connan, retraité domicilié à L'Isle-sur-la-Sorgue. *La Provence* présente tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés.



Caumont-sur-Durance

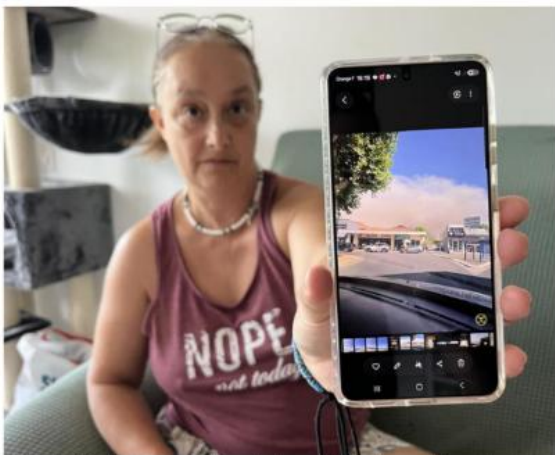
Incendies en Gironde: Sophie et sa fille ont presque tout laissé derrière elles

En vacances à Lège-Cap-Ferret avec sa fille Léna, la Vauclusienne Sophie Martin a dû fuir précipitamment les incendies qui ravagent actuellement la Gironde, laissant derrière elle bon nombre de leurs effets personnels.

Arrivées le 19 juillet pour une semaine de vacances à Lège-Cap-Ferret au Villages Vacances Familiales (VVF) de Claouey, Sophie Martin et sa fille ont rapidement vu leur séjour virer au cauchemar. Le gigantesque incendie qui touche actuellement la Gironde a débuté à Saumons trois jours après leur arrivée, avant de se propager à une vitesse monstrueuse : en moins de 24 heures, il n'était plus qu'à quelques kilomètres du camping où séjournaient les Vauclusiennes.

Pour elles, tout bascule dans la matinée du jeudi 23 juillet. Alors que Sophie Martin prend son petit-déjeuner, une annonce retentit au loin dans le camping. « Prenez le strict minimum, dépêchez-vous [...] si vous attendez, vous ne pourrez plus partir en voiture et serez évacués par bateau », entend-elle, apercevant la voiturette qui sillonne les allées. « On avait vu de la fumée la veille, mais de loin. On ne pensait pas qu'on serait évacués, on n'avait aucune information », explique la mère de famille.

Rapidement, elle réveille sa fille Léna, qui, au début, pen-



Sophie et sa fille n'ont eu que quelques minutes pour fuir les flammes, laissant derrière elles bon nombre de leurs effets personnels... Photo Estelle Fierling

se à une blague. « Vu qu'elle voulait que je me lève tôt pendant les vacances, au début je ne l'ai pas crue. Mais quand je l'ai vue paniquer en prenant la valise, j'ai compris que c'était réel », se remémore-t-elle.

Une fuite dans l'urgence

Elle décrit une scène « apocalyptique », marquée par « les cendres qui tombaient

du ciel ».

« Dans l'affolement, j'ai ouvert la valise en deux et j'ai pris ce qui me tombait sous la main », raconte la quadragénaire, qui a privilégié les affaires de Léna, quitte à partir presque sans vêtements. En quelques minutes, la voiture est chargée et mère et fille prennent la route, laissant derrière elles vêtements, nourriture, mais aussi « papiers d'identité, permis de conduire et carte grise, qui

sont restés dans un sac au bungalow », réalise Sophie Martin.

Sur le trajet, le chaos s'installe. « Il y avait un monde fou, les gendarmes bloquaient les routes, les pompiers arrivaient... Et on a commencé à voir la noirceur dans le ciel », raconte la Vauclusienne. Depuis la dune du Pilat, où elles se réfugient temporairement, mère et fille découvrent l'ampleur du sinistre, apercevant les flam-

mes et l'épaisse fumée à l'horizon.

Relogées ensuite à Soulac-sur-Mer par le service réservation, elles doivent tout racheter. « On avait fait le plein du frigo la veille, on n'avait très peu de vêtements... Tout est resté là-bas », précise Sophie Martin.

« Le principal, c'est qu'on est en vie »

À cela s'ajoute une incompréhension persistante : aucune alerte n'a retenti sur leur téléphone, contrairement à ce qui a été annoncé à la radio. « On était une quinzaine à être relogés à Soulac et personne n'a rien reçu », souligne-t-elle.

Malgré tout, toutes deux relativisent. « Le principal, c'est qu'on est en vie », admet Sophie Martin, qui pense bien sûr aux habitants ainsi qu'aux pompiers et aux agriculteurs mobilisés. De retour chez elles à Caumont-sur-Durance, c'est le soulagement.

« Ça fait du bien de retrouver un ciel bleu, de réentendre les cigales et surtout de pouvoir respirer, car nous sentions la fumée jusqu'à Cahors », conclut la quadragénaire. Aujourd'hui, elles attendent toujours de savoir si elles pourront un jour récupérer leurs affaires. Comme des milliers d'autres vacanciers et habitants, elles restent suspendues à l'évolution des incendies, avec l'espoir que ce séjour ne devienne qu'un lointain souvenir.

● Estelle Fierling

Caumont-sur-Durance ■ Mariage Fabienne et Jean Paul



Les nouveaux époux entourés des témoins, du maire et de plusieurs élus de la commune ne boudent pas leur bonheur. Photo service communication Caumont-sur-Durance

Claude Morel, maire de Caumont-sur-Durance, a eu le plaisir de marier l'une de ses conseillères municipales, samedi 25 juillet, à 9 h 30.

Fabienne Vincinaux, gestionnaire de copropriété et élue et domiciliée dans la commune a pris pour époux Jean-Paul Connan, retraité devant les témoins Marion Connan et Nicolas Moreau, la famille et les amis réunis.

Vaucluse Matin : le 31-07-2026

► Agenda

Caumont-sur-Durance **Visite guidée**

Une petite cité qui invite à voyager de l'Antiquité, avec la villa du Laurade et ses jardins romains, au

XVIII^e siècle autour de l'église St-Symphorien, via l'art roman et gothique.
Vendredi 14 août à 18 heures.
Renseignements :
04 90 03 70 60.

